

18 « Plantation d'espèces répulsives pour les guêpes et moustiques »

Objectif : Éloigner naturellement ces insectes « nuisibles » à l'homme.

Moyens : Plantation de géranium, menthe et citronnelle.

Piliers du Développement Durable : ● ●

Coût : €

19 « Rénovation de la déchetterie de Crest »

Objectif : Améliorer l'accès et le fonctionnement d'usage de la déchetterie intercommunale

Piliers du Développement Durable : ● ●

Coût : à déterminer



MISE À JOUR 2019 : 19 NOUVELLES ACTIONS

1 « Proposer une journée citoyenne »

Objectif : Mobiliser les habitants autour d'un projet inter-générationnel améliorant leur cadre de vie au cours d'une demi-journée ou une journée. Rejoindre le réseau national des journées citoyennes.

Moyens : À Crest cela pourrait être l'entretien des chemins de randonnées, le désherbage manuel des ruelles du centre-ville, le nettoyage des remparts.

Piliers du Développement Durable : ● ● ●

Coût : €



3 « Poursuivre le développement du frontage »

Objectif : Réappropriation du domaine public par les habitants afin d'embellir la ville. Créer du lien social dans les quartiers. (voir action initié p.33)

Moyens : Accompagner les riverains dans l'aménagement du frontage. Responsabiliser les habitants dans l'entretien en bas des immeubles. Projet à venir pour la Montée la Barbeyère, la rue des Alpes, la Place des Moulins et rue Laurent Mognat. Élaborer un partenariat avec DAH pour le verdissement devant les espaces collectifs.

Piliers du Développement Durable : ● ●

Coût : €



2 « Végétaliser la ville » Programme de végétalisation

Contexte : Les canicules estivales vont devenir plus fréquentes, plus longues et plus intenses. Elles rendent nécessaire une nouvelle dynamique de végétalisation de l'espace public.

Objectifs : S'adapter aux nouvelles contraintes climatiques, diminuer les îlots de chaleur, infiltrer les eaux de ruissellement.

Moyens : Mettre en œuvre un programme de plantations (nombre, lieu et délai de réalisation) et définir les essences d'arbres à planter, pauvres en consommation d'eau. Exemple : parking des Restos du Cœur, au-dessus du bassin de la Nativité, à côté des bassins des écoles, espace vert entre le gymnase Soubeyran et l'avenue Jean Rabot, terrains de sport de Soubeyran (boulodrome, skate-park)

Piliers du Développement Durable : ●

Coût : €€

4 « Promouvoir les actions de sensibilisation dans les écoles sur le gaspillage alimentaire »

Objectif : Diminuer le gaspillage alimentaire dans les écoles et collèges (lien avec les élèves élus éco-délégués).

Moyens : Sensibiliser et former les utilisateurs (élèves, personnel de cantine) au tri des déchets alimentaires, utilisation d'un composteur pour les déchets organiques. Activité ARS « un trésor dans ma poubelle » 1^{er} trimestre 2019/20.

Piliers du Développement Durable : ● ● ●

Coût : €



5 « Mise à disposition d'un vélo électrique pour les agents communaux »

Objectif : Diminuer l'encombrement des routes, favoriser les mobilités actives dans Crest.

Moyens : Mettre à disposition des agents de la Ville un vélo électrique muni de sacoches pour leurs déplacements professionnels.

Piliers du Développement Durable : ● ●

Coût : €



Faites part de vos idées et remarques au Comité 21

BOÎTE À IDÉES

à votre disposition à l'accueil de la mairie

ou contactez nous à :

agenda21@mairie-crest.fr



MAIRIE DE CREST
Place du Dr-Rozier - 26400 Crest
Tél. 04 75 76 61 10 - Fax 04 75 25 00 63
www.ville-crest.fr - admin@mairie-crest.fr



INDICATEURS

Piliers du développement durable :

Environnement : ● **Social :** ● **Économie :** ●

Coût de l'action :

€ = moins de 5 000 € €€ = de 5 000 à 50 000 €
€€€ = plus de 50 000 €

6 « Poursuivre l'éducation au civisme (mégots, chewing-gum) »

Objectif : Diminuer les déchets jetés sur la voie publique, rendre plus propre la ville. Trier et recycler les mégots de cigarette.

Moyens : Installer un mobilier urbain adapté, déployer une action de sensibilisation, diminuer les déchets jetés sur la voie publique, diminuer les incivilités et faire appliquer la Loi (Art. R633-6 du code pénal, amende de 68 € pour un mégot jeté à terre). Recycler les mégots.



Piliers du Développement Durable : ● ● ●
Coût : €

7 « Mettre en place une navette gare de Crest-Gare TGV de Valence »

Objectif : Favoriser la desserte de Crest en transport collectif.

Moyens : En discussion à la Région. Projet pour septembre 2021. Parution dans le dernier magazine Crest Le Lien (automne 2019) d'un questionnaire sur les transports collectifs pour connaître les besoins des habitants en terme de déplacements.

Piliers du Développement Durable : ● ● ●
Coût : À déterminer.



8 « Développer les garages à vélo dans le centre ancien »

Objectif : Sécuriser le stationnement des vélos.

Moyens : Reconvertir les locaux vacants depuis octobre 2019 en garage à vélo. Exemple avec l'ex-local à poubelles, reconverti en garage à vélo rue de l'Hôtel de Ville. Les travaux d'aménagements ont été effectués par les Services Techniques.

Une convention tripartite a été signée avec l'association Vélo dans la Ville. La Ville paie le loyer, le garage est géré par l'association.

Piliers du Développement Durable : ● ● ●
Coût : € €

9 « Supprimer l'utilisation du plastique à usage unique lors des réceptions et réunions en Mairie »

Objectif : Être en conformité avec la Loi PACTE qui l'impose pour 2020 : gobelets, pailles, touillettes sont concernés.

Moyens : Le CCAS utilise déjà des gobelets réutilisables (manifestations, réunions avec les parents). Coupe des 3 collèges 2019 : 400 gobelets réutilisables. Suppression des gobelets en plastique lors des réceptions et événements en Mairie depuis l'été 2019 remplacés par du carton. Le Comité 21 propose de l'étendre à toutes les manifestations sportives.



Piliers du Développement Durable : ● ●
Coût : €

10 « Partenariat avec le Parc Naturel Régional du Vercors »

Objectif : Projet scolaire « Le parc du Vercors à ma porte », Éducation à la Citoyenneté et Éducation Artistique et Culturelle. Parc Naturel Régional du Vercors=laboratoire du Développement Durable et d'éco-citoyenneté en préparant les jeunes à devenir les futurs citoyens du parc.

Moyens : 2 classes crestaises sont retenues pour partager une action de sensibilisation menée par des animateurs du parc. Une activité dans le cadre des Aménagements des Rythmes Scolaires est envisagée pour le 2^e trimestre 2019/2020.



Piliers du Développement Durable : ● ● ●
Coût : 0 €

11 « Usage de serviettes en tissu à la cantine »

Objectif : Diminuer le nombre de déchets (serviettes jetables) en proposant l'utilisation de serviettes en tissu pour les élèves déjeunant à la cantine.

Moyens : Système de casier en bois avec les noms et prénoms des enfants pour ranger les serviettes. Expérimentation pour la prise en charge du lavage par les familles, 1 fois par semaine.

Piliers du Développement Durable : ● ● ●
Coût : €

12 « Territoire engagé pour la nature à travers ses jardins familiaux »

Objectif : Permettre aux familles résidant dans des immeubles collectifs de bénéficier d'un terrain pour le jardinage, créer du lien social local (Action du Volet 1 de l'Agenda 21 en 2006). Instauration des valeurs de convivialité, solidarité et respect entre les jardiniers.

Moyens : 32 familles bénéficient d'une parcelle dans le quartier de la Plaine, animation par le CCAS. Parcelles restantes à la Plaine. Le dispositif pourrait être étendu à d'autres secteurs comme La Condamine ou La Saleine.

Piliers du Développement Durable : ● ● ●
Coût : €



13 « Acquisition de bacs massifs, en remplacement des blocs bétons »

Objectif : Fleurir et embellir la ville en remplaçant les blocs bétons, utilisés lors de manifestations, par des bacs massifs avec la plantation d'arbustes.

Moyens : Achat ou location de bacs massifs et plantation d'arbustes.

Piliers du Développement Durable : ● ●
Coût : €



Exemple SECURBLOC

14 « Mise en place de nichoirs dans les arbres de la ville »

Objectif : Préservation de la biodiversité.

Moyens : Pose de nichoirs dans le cadre de chantier participatif. Exemple : le long du canal Léopold Bouvat. Action de sensibilisation et de protection menée en partenariat avec l'Église Verte.

Piliers du Développement Durable : ● ●
Coût : 0 €



15 « Participation au World Clean Up Day, nettoyage mondial de la planète »

Objectif : Mobiliser et sensibiliser chaque année pendant une journée les citoyens, associations, entreprises dans le but de garder la planète propre.

Moyens : Opérations de ramassage des déchets en bord de Drôme, autour des établissements scolaires et équipements sportifs. Action de sensibilisation à mener pour influencer le comportement des citoyens « Ne rien jeter, la mer commence ICI ».

Piliers du Développement Durable : ● ● ●

Coût : €



16 « Respect des zones 30 »

Objectif : Garantir la sécurité des usagers de la voie publique. Amélioration de la circulation des piétons, cyclistes et personnes qui ont du mal à se déplacer. Limitation des nuisances. Économie de carburant pour les automobilistes.

Moyens : Récompenser les automobilistes qui respectent la zone 30 (exemple application « Tourago » utilisée à Tours dans le cadre des travaux réalisés sur l'autoroute).

Piliers du Développement Durable : ● ●

Coût : €



17 « Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture des haras »

Objectif : Demande de la société Ld Equi-Services : projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture des haras. La Ville est propriétaire des bâtiments.

Moyens : Faire appel à Engie Location de toiture et/ou construction de bâtiment (couverture de panneaux photovoltaïques).

Piliers du Développement Durable : ● ●

Coût : Financement des panneaux par Ld Equi-Services